



Fédération culturelle
canadienne-française

20152016

RAPPORT ANNUEL



*Au coeur des arts
et de la culture*

www.fccf.ca



RAPPORT ANNUEL

20152016

Le rapport annuel dresse le bilan des activités principales de la Fédération entre le 1^{er} avril 2015 et le 31 mars 2016. Ces activités sont axées autour des trois grandes orientations tirées du [Plan stratégique 2014-2019](#).

LA FÉDÉRATION CULTURELLE CANADIENNE-FRANÇAISE

La Fédération culturelle canadienne-française (FCCF) est un organisme national à but non lucratif, notre siège social étant situé à Ottawa. Notre mission est de promouvoir l'expression artistique et culturelle des communautés francophones et acadiennes et d'agir en tant que porte-parole des arts et de la culture de la francophonie canadienne.

Fondée à St-Boniface en 1977, la FCCF vient de la volonté du milieu des arts et de la culture de la francophonie canadienne de se doter d'un interlocuteur national, capable de coordonner l'action des organismes culturels francophones. Depuis sa création, la FCCF est intervenue à maintes reprises pour favoriser l'épanouissement des arts et de la culture de la francophonie canadienne par la gestion de projets structurants tels que la médiation culturelle et le passeur culturel.

RÉDACTION

Kadé Rémy en collaboration
avec Maggy Razafimbahiny

COORDINATION

Kadé M. Rémy

GRAPHISME

Groupe RG design

RÉVISION LINGUISTIQUE

Mélissa Dufour





TABLE DES MATIÈRES

- 4 Mot de la ministre du Patrimoine canadien
- 5 Mots du président et de la directrice générale de la Fédération culturelle canadienne-française
- 7 Réalisations majeures de la Fédération culturelle canadienne-française en 2015-2016
 - Axe 1 : Améliorer la position des arts, de la culture et des industries culturelles
 - Axe 2 : Renforcer les capacités des membres
 - Axe 3 : Développer les capacités d'action de la FCCF
- 20 Membres du réseau du secteur des arts, de la culture et des industries culturelles de la francophonie canadienne
- 23 États financiers 2015-2016
- 38 Équipe du bureau national
- 39 Remerciements
- 39 Sigles

MOT DE LA MINISTRE DU PATRIMOINE CANADIEN

Minister
of Canadian Heritage



Ministre
du Patrimoine canadien

Ottawa, Canada K1A 0M5



Le gouvernement du Canada tient à assurer l'essor de nos deux langues officielles aux quatre coins du pays, particulièrement au sein des communautés en situation minoritaire. Nous savons que les arts et la culture sont un excellent moyen d'y parvenir. C'est donc avec fierté que nous soutenons des organismes comme la Fédération culturelle canadienne-française qui œuvrent auprès des créateurs et du secteur culturel afin que les francophones du Canada puissent vivre des expériences artistiques enrichissantes dans leur langue.

À titre de ministre du Patrimoine canadien, je remercie tous les membres de la Fédération culturelle canadienne-française qui ont à cœur de favoriser l'épanouissement des communautés francophones et acadiennes partout au pays. Nous sommes heureux de pouvoir compter sur l'appui d'organismes comme le vôtre pour faire du Canada une nation bilingue et ouverte sur le monde.

L'honorable Mélanie Joly

Canada

MOTS DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

**Chers membres,
Chers partenaires,
Chers collaborateurs,**

2015 s'est écoulée, une année qui, somme toute, a été positive et encourageante pour le secteur des arts et de la culture de la francophonie canadienne.

Nos premiers mois ont été fébriles suite au changement de garde de la gouvernance. Et très vite, le réseau a été pris dans le contexte très particulier des campagnes électorales fédérales. La FCCF et ses membres ont mis à profit cette période pour préciser et diffuser les principaux messages par rapport aux enjeux actuels du secteur. Nous avons été enchantés de constater que nous avons été entendus par les principaux partis qui ont retenu plusieurs de nos priorités pour les inclure dans leurs plateformes culturelles.

La période postélectorale nous a amenés à percevoir une transformation positive au niveau de la reconnaissance des arts et de la culture dans le développement socioéconomique des communautés francophones et acadiennes. La venue d'une nouvelle ministre au ministère du Patrimoine canadien a ouvert les portes à une meilleure transparence et ouverture pour l'ensemble du secteur. D'une part, la modernisation des politiques et programmes du secteur artistique et culturel que ce soit au numérique ou le rayonnement international permettra à notre réseau de mieux asseoir ses acquis et d'être à l'avant plan des mutations qui transforment notre environnement. D'autre part, le budget fédéral par ses maintes mesures positives et concrètes confirme bien que le secteur est un pilier de développement durable.

Certes, les enjeux du secteur ne sont pas tous résolus. Toutefois, les grands changements initiés par le gouvernement fédéral nous laissent entrevoir des opportunités d'actualiser et de renforcer certains aspects du continuum de la création artistique : de la conception à la diffusion des œuvres au niveau national comme à l'international.

Que dire de 2016 ? Nous sommes aujourd'hui à la veille du quarantième anniversaire de la FCCF et nos réalisations confirment bien que notre organisation est indéniablement la référence en matière d'art et de culture de la francophonie canadienne. Nos relations intersectorielles en témoignent, en particulier avec le secteur de l'éducation et l'exploration d'une collaboration concrète avec le secteur de l'économie.

Le secteur des arts et de la culture ne fait pas qu'être reconnu : il bouillonne sous un nombre d'initiatives de divers paliers gouvernementaux, sectoriels et communautaires. Soulignons aussi qu'avec le renouvellement de certaines ententes telles que l'Entente multipartite, de nouveaux joueurs ont démontré l'intérêt de rejoindre les signataires existants. Cela apporte ainsi une perspective plus qu'intéressante pour l'ensemble du secteur.

En cette fin d'année, l'une de nos plus grandes réussites est certainement la divulgation des résultats du projet de recherche sur les Pôles culturels de la francophonie canadienne. Les résultats de l'étude arrivent à point nommé et font écho aux convictions profondes du secteur : « Que l'avenir de la francophonie canadienne est intimement lié à celle de sa vitalité culturelle ».

La nouvelle année s'ouvre sur les consultations du prochain Plan d'action ministériel sur les langues officielles, et d'autres dossiers majeurs tels que le numérique et les programmes internationaux. Ces consultations publiques offrent une opportunité, sans précédent, d'exposer, haut et fort, les besoins et les priorités de notre secteur afin d'appuyer la production et la diffusion des contenus à saveur francophone et ainsi renforcer nos initiatives de création artistiques et culturelles. Nous ne pouvons qu'être prêts à collaborer activement avec le gouvernement fédéral pour promouvoir cette nouvelle vision de la politique culturelle du Canada.

À tous, merci de votre confiance et de votre collaboration!

Le président,



Martin Théberge

La directrice générale,



Maggy Razafimbahiny



Le président et la directrice générale de la FCCF, Martin Théberge et Maggy Razafimbahiny

RÉALISATIONS MAJEURES DE LA FÉDÉRATION CULTURELLE CANADIENNE-FRANÇAISE EN 2015-2016

Pour cette deuxième année de mise en œuvre de sa planification stratégique, la FCCF s'est activement engagée dans des dossiers intersectoriels qui ont renforcé l'apport du secteur dans les domaines social, économique et de l'éducation. Cet engagement a résonné auprès des paliers gouvernementaux, provinciaux et communautaires, augmentant ainsi les interactions et les dialogues avec plusieurs interlocuteurs. Par ailleurs, la période postélectorale a été favorable au renforcement de notre positionnement dans des dossiers importants tels que la programmation locale et communautaire, ou encore l'Entente multipartite pour le développement des arts et de la culture dans les communautés francophones en situation minoritaire [CFSM]. Cette année a aussi été marquée par la publication des résultats de la première phase du projet de la FCCF portant sur les facteurs de vitalité culturelle des CFSM. La finalité de cette recherche est, notamment, de créer un meilleur arrimage entre les besoins du secteur et le développement de politiques culturelles bien adaptées aux réalités de nos communautés.

AXE
1

AMÉLIORER LA POSITION DES ARTS,
DE LA CULTURE ET DES INDUSTRIES CULTURELLES

AXE
2

RENFORCER LES CAPACITÉS
DES MEMBRES

AXE
3

DÉVELOPPER LES CAPACITÉS
D'ACTION DE LA FCCF



Fédération culturelle
canadienne-française

La FCCF en
action



AXE 1

AMÉLIORER LA POSITION DES ARTS, DE LA CULTURE ET DES INDUSTRIES CULTURELLES

La dernière année a été marquante et s'est soldée par une plus grande visibilité du secteur sur la scène fédérale et auprès de nos divers partenaires. Des moments clés nous ont permis d'augmenter les répercussions de nos actions et de renforcer l'importance, la pertinence ainsi que la place du secteur des arts, de la culture et des industries culturelles dans le développement des communautés francophones et acadiennes [CFA] et de la société canadienne dans son ensemble.

#NotreCulture

L'élection fédérale a été propice à la mise en place d'une stratégie électorale qui englobe les priorités du secteur des arts et de la culture des CFA. Cette stratégie électorale a mobilisé tous les intervenants clés et les travailleurs culturels de la francophonie canadienne.

Lorsque la période électorale a été déclenchée en août dernier, la FCCF et ses membres se sont concertés afin de définir leurs positions communes pour l'élection à venir. Ce positionnement s'est décliné en trois priorités gravitant autour de la reconnaissance et du développement du secteur, de son financement et de celui des sociétés d'État. Ces priorités ont défini de manière concrète les attentes du secteur en vue de l'engagement actif et positif des partis politiques et de la reconnaissance du secteur des arts et de la culture. En effet, cette reconnaissance est essentielle, car elle valide la contribution du secteur au développement et à la pérennité des communautés francophones et acadiennes, au même titre que d'autres secteurs tels que l'éducation, la santé et l'économie.

FCCF

ÉLECTIONS 2015

PRIORITÉS DU SECTEUR
PARTIS POLITIQUES AU CANADA
VOUS, NOUS ET TOUS
NOS PARTENAIRES

La place des arts, de la
culture et des industries
culturelles de la
francophonie canadienne

[#NotreCulture]

Nos messages ont été diffusés largement auprès de nos partenaires et du grand public au moyen d'un microsite interactif où les priorités du secteur ont côtoyé les engagements des partis politiques à l'endroit des arts et de la culture de la francophonie canadienne. Les plateformes électorales des principaux partis ont fait état de la culture en abordant plusieurs mesures concrètes et spécifiques aux besoins des artistes et des organismes culturels. La considération et l'attention accordées aux arts et à la culture dans la campagne électorale témoignent de la mobilisation de la FCCF et de son réseau en ce sens.

Les consultations au Conseil de radiodiffusion et des télécommunications canadiennes [CRTC]

La FCCF a participé aux consultations, en janvier dernier, relativement à la programmation télévisuelle locale et communautaire (Avis 2015-421) afin de faire valoir l'importance de la programmation locale. Elle a également défendu la préservation des ressources en région pour que la création et la production d'émissions locales reflètent véritablement les réalités des communautés. La FCCF a également appuyé la recommandation de l'Alliance des producteurs francophones du Canada [APFC] pour la constitution d'un nouveau fonds d'aide à la programmation locale.

En septembre 2015, la FCCF a déposé, de concert avec l'Alliance nationale de l'industrie musicale [ANIM], un mémoire portant sur la musique vocale de langue française [MVF] (Avis 2015-318) à la radio commerciale de langue française. En raison du contexte différent du Québec et de l'environnement numérique actuel où les marchés sont décloisonnés, nous avons recommandé que le CRTC prévoit la mise en place d'un quota de 15 % de MVF issue des communautés francophones et acadiennes, et ce, à l'intérieur des quotas réglementaires. Cela représente un pourcentage raisonnable dans la mesure où les membres des communautés francophones et acadiennes représentent 26 % des locuteurs français, soit 2,6 millions sur 10 millions de francophones dans l'ensemble du Canada.

Ces actions auprès du CRTC ont souligné que le reflet de nos communautés dans les médias locaux (c.-à-d. la radio communautaire) est primordial pour la survie de celles-ci. Elles rendent légitimes certaines revendications identitaires et assurent leur développement durable. Il importe que les artistes et artisans de la francophonie canadienne puissent trouver une place accrue sur toutes les plateformes, et que tous les Canadiens puissent accéder aux produits artistiques et culturels issus des collectivités régionales.

Entente de collaboration pour le développement des arts et de la culture des communautés francophones en situation minoritaire du Canada 2013-2018

Cette entente demeure un mécanisme important de la FCCF afin d'assurer le développement continu du secteur. Les rencontres de concertation que cette entente permet de tenir constituent des moments privilégiés de dialogue et de discussions selon des enjeux précis touchant aux domaines respectifs des signataires.

Cette entente regroupe les principaux acteurs du développement de notre secteur dans la francophonie canadienne. Pour cela, elle prévoit des mécanismes de concertation tels que les rencontres des signataires et les rencontres bilatérales, qui réunissent les membres de la FCCF avec chacun des partenaires signataires de l'Entente. Cette année, la FCCF a participé à la rencontre du Comité des signataires et a organisé plusieurs rencontres bilatérales avec cinq des sept signataires : la Direction générale des langues officielles de Patrimoine canadien [PCH], le Centre national des arts [CNA], l'Office national du film, Téléfilm Canada, la Société Radio-Canada et le Conseil des arts du Canada [CAC].

Les groupes de travail disciplinaires constituent l'autre mécanisme de concertation de l'Entente. Au cours de l'année, les groupes de travail en chanson-musique, en édition et en arts médiatiques se sont réunis. Soulignons que ces mécanismes de concertation prévus par l'Entente visent à répondre, de façon collective, aux enjeux du secteur artistique et culturel des CFA.

Scène politique et gouvernementale

Le contexte de l'élection fédérale a marqué un tournant important dans le cours de notre travail : d'abord, les priorités et les recommandations de la FCCF présentées dans son argumentaire ainsi que le microsite [#NotreCulture](#) ont été reprises par les principaux partis politiques dans leurs plateformes électorales. Ensuite, des changements et des réformes ont été annoncés dans le discours du Trône. Ces changements ont été concrétisés par des mesures d'investissement citées dans l'énoncé budgétaire de mars 2016, qui ont permis de redynamiser le secteur et d'ouvrir la voie pour la Fédération à un début de positionnement dans les dossiers liés à l'international et au numérique.

De nombreuses rencontres politiques et gouvernementales se sont tenues en 2015-2016. Durant la période allant du mois de mai 2015 au mois de juillet 2015, la FCCF a pu rencontrer des conseillers politiques du gouvernement antérieur de même que l'honorable Stéphane Dion, dans ses anciennes fonctions de responsable du dossier des langues officielles pour le Parti Libéral, ainsi que M. François Choquette et M. Pierre Nantel, responsables respectivement du dossier des langues officielles et du patrimoine du Nouveau parti démocratique.

Au cours des cinq derniers mois de cette période, on a constaté des changements positifs sur la scène fédérale. Le président et la directrice générale de la FCCF ont effectué une quinzaine de rencontres avec les partenaires gouvernementaux, les parlementaires et les partenaires associatifs. De telles rencontres permettent à la FCCF de maintenir des liens solides avec ses interlocuteurs dans toutes les arènes politiques, de sensibiliser de nouveaux partenaires aux enjeux du secteur et de solliciter leur appui dans des actions pouvant les concerner.

Pour ce qui est des autres partenaires, du mois de septembre 2015 au mois de mars 2016, la FCCF a relancé sa collaboration avec TV5-Unis qui vient de nommer une nouvelle présidente-directrice générale. Les liens avec le Secrétariat aux affaires intergouvernementales du Canada [SAIC] ont également fait l'objet d'une rencontre qui a porté sur les nouvelles règles de programmation du SAIC.

D'autres rencontres menées durant la saison automnale jusqu'au printemps 2016 ont aussi visé à mieux positionner le secteur auprès des instances gouvernementales. Tout en consolidant ses partenariats existants, la FCCF a exploré d'autres collaborations possibles auprès d'autres ministères. Des rencontres ont eu lieu avec la commissaire adjointe du Commissariat aux langues officielles [CLO] ainsi que les hauts responsables du dossier des langues officielles à PCH.

Par ailleurs, l'intention confirmée du nouveau gouvernement de modifier les programmes de rayonnement international pour les artistes canadiens a amené la FCCF à rencontrer les responsables de cette mouture à venir, soit la directrice générale de la politique du droit d'auteur et commerce international ainsi que le directeur des négociations internationales, toujours à PCH.

Enfin, parmi les parlementaires rencontrés, la FCCF a eu l'occasion de s'adresser au nouveau secrétaire parlementaire de Patrimoine canadien, M. Randy Boissonnault, pour lui présenter l'organisme et son réseau.



Le président et la directrice générale de la FCCF en compagnie de Randy Boissonnault, secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine canadien.



Le président de la FCCF en compagnie de François Choquette, porte-parole aux Langues officielles pour le Nouveau parti démocratique

Appui au secteur de la danse

La FCCF appuie le développement et la concertation des intervenants du milieu de la danse dans la francophonie canadienne depuis 2010, moment où elle a convoqué une première rencontre des artistes de cette discipline œuvrant en situation minoritaire. Dans la continuité de cette rencontre, et avec l'appui du Conseil des arts du Canada par l'intermédiaire de la Stratégie d'accès aux marchés de la Feuille de route pour les langues officielles, la FCCF a, à trois reprises, réuni une vingtaine d'intervenants en danse, y compris des artistes de chacune des trois grandes régions du Canada (Ouest et Nord, Ontario, Acadie), des experts invités provenant du Québec, des représentants des organismes provinciaux de service aux arts de la francophonie canadienne qui appuient



le travail des artistes de la danse et des réseaux de diffusion, ainsi que des diffuseurs des arts de la scène dans la francophonie canadienne. Ces rencontres ont permis de valider l'état de la situation de la danse dans la francophonie canadienne et de l'enrichir, de jeter les bases d'un plan d'action pour en améliorer la diffusion, d'établir un cadre d'échange entre artistes et diffuseurs et de réaliser un projet-pilote de diffusion de la danse en 2017.

Collaboration avec le secteur éducation

Dans la série des fascicules Apprendre par sa communauté, la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants, conjointement avec la FCCF, a lancé Apprendre sa communauté par l'éducation artistique, publication examinant la façon dont les programmes d'études d'éducation artistique peuvent outiller le personnel enseignant dans sa mission de passeur culturel.

Dans ses relations intersectorielles, la collaboration avec le secteur de l'éducation s'est renforcée au cours de cette année grâce à la participation active de la FCCF aux rencontres de la Table nationale en éducation et du Comité tripartite sur l'éducation en français. La FCCF est aussi membre du comité consultatif du Sommet sur l'éducation qui aura lieu au printemps 2017. Cette collaboration avancera d'un cran lors de ce sommet qui prévoit discuter de la place des arts et de la culture dans l'éducation.

Pendant la Semaine nationale de la francophonie, en collaboration avec l'Association canadienne d'éducation de langue française [ACELF], la FCCF a remis le prix Mordicus pour honorer l'accomplissement remarquable d'élèves, de collègues, de parents ou de membres de la communauté en soulignant leur implication au sein de la francophonie. Ce prix est composé de produits artistiques et culturels qui vont du livre à la musique et qui sont le fruit d'artistes francophones de l'Ontario, de l'Ouest, du Nord ainsi que de l'Acadie.



Collaboration avec les partenaires associatifs

La FCCF est membre du comité de direction de la Coalition canadienne des arts. Nous avons participé aux diverses rencontres et actions collectives du secteur des arts, par exemple, la période électorale. La FCCF a siégé au comité organisateur de la rencontre annuelle des organismes nationaux de services aux arts [ONSA] avec le CAC, tenue en février dernier. Elle a également offert un atelier sur les CFSM aux participants. L'année 2016 a marqué le début d'un virage important pour cette rencontre dont l'organisation relève dorénavant de la responsabilité entière des ONSA.

La réunion avait pour thème : « Partenariats pour le changement : nouvelles tendances et défis dans le secteur culturel canadien ». Les objectifs de cette rencontre étaient d'approfondir la compréhension des nouveautés au sein du CAC et leur impact, ainsi que de se centrer sur les évolutions au sein de l'écosystème culturel et les façons dont elles peuvent enrichir les contributions continues des ONSA et de leurs membres au sein du domaine culturel canadien.

En collaboration avec la Coalition pour la diversité culturelle et l'Université Laurentienne, la FCCF a également planifié la tenue d'un colloque à Sudbury qui aura lieu en mai 2016 sur le thème « Les facteurs de vitalité culturelle, de l'implantation à la pérennisation ».

Les collaborations à venir

Devant le manque de données précises sur les répercussions économiques des arts, de la culture et des industries culturelles dans les communautés francophones et acadiennes, la FCCF s'est réunie avec le Réseau de développement économique et d'employabilité [RDÉE] pour explorer la possibilité d'un projet de recherche allant dans ce sens. Des premiers suivis ont été convenus pour l'année 2016-2017.



AXE 2

RENFORCER LES CAPACITÉS DES MEMBRES

Les membres de la Fédération ont pu bénéficier de ressources leur permettant de répondre à leurs besoins et d'être au diapason de l'actualité du secteur des arts, de la culture et des industries culturelles afin d'accomplir efficacement leur mission. La FCCF continue d'appuyer ses membres pour qu'ils puissent réaliser pleinement leurs mandats et continuer de constituer un réseau fort.

Assemblée générale annuelle 2015 [AGA]

La tenue de la 38e AGA de la FCCF a vu l'élection du président, Martin Théberge, par l'ensemble des membres. Il a été reconduit jusqu'au 40e anniversaire de la FCCF, en 2017. Cette AGA s'est déroulée dans un esprit de collaboration et d'unité où les membres de la FCCF ont exprimé la volonté de renforcer la place du secteur des arts, de la culture et des industries culturelles au sein de la francophonie canadienne. Aussi, cette assemblée a su démontrer l'importance de préserver les acquis dans les dossiers prioritaires du secteur. Elle a également mis en évidence le besoin de solidarité entre les membres afin de bâtir un réseau fort faisant partie intégrante du développement de nos communautés francophones et acadiennes.

Les tables des organismes artistiques et culturelles et des organismes nationaux

Les rencontres de la Table des organismes culturels [TOC] et de la Table des organismes artistiques [TOA] demeurent des lieux d'échange d'information et de bonnes pratiques entre les membres. Elles représentent un lieu propice à la mobilisation et à la réflexion des membres sur les enjeux qui sont propres à chaque table. De plus en plus, elles sont le préalable à des discussions plus larges sur des dossiers transversaux partagés avec l'ensemble du réseau. Il faut souligner que, cette année, elles ont joué un rôle important dans le cadre de l'élaboration des messages clés de la FCCF durant la campagne électorale au niveau fédéral.

La Table des organismes nationaux en arts et culture [TONAC] a vu son financement renouvelé pour deux autres années, signe de confiance en sa pertinence. Cela permettra aux membres d'entamer la mise en œuvre de son nouveau plan de développement. Les membres ont pu se concerter pour déterminer les enjeux actuels du secteur à l'échelle nationale. Parmi ces enjeux, le financement demeure l'un des facteurs primordiaux du développement continu du secteur des arts, de la culture et des industries culturelles de la francophonie canadienne.

L'Art en partage

En 2014, la FCCF et Culture pour tous ont uni leurs efforts pour créer un projet national devant mener à la création d'une cellule de médiation culturelle de la francophonie canadienne. Ce projet a été constitué de trois créations artistiques distinctes ayant recours à la médiation culturelle. Il s'agissait de Poésie-Phare de Jonathan Roy, à Caraquet, au Nouveau-Brunswick; de Impro en mouvement de la compagnie Tara Luz Danse, à Ottawa, en Ontario; et de Nature et âme de Pierre Leichner, à Vancouver, en Colombie-Britannique. Le projet collectif inspiré de ces trois initiatives a été présenté lors du Conseil national de la FCCF en novembre 2015, à Moncton, en marge de la FrancoFête en Acadie. Cette première expérience en médiation culturelle a été relatée dans un recueil intitulé L'Art en partage résumant les points saillants de ce projet.

Crédit photos : Jocelyne Vautour



Série de photos prises lors de la présentation du projet collectif inspiré des trois initiatives de la médiation culturelle : Poésie-Phare [Acadie], Impro en mouvement [Ontario] et Nature-Âme [Vancouver].



Les Pôles culturels de la francophonie canadienne

En mars dernier, les résultats du Rapport de recherche de la Phase I sur les Pôles culturels de la francophonie canadienne ont été dévoilés. Cette étude, fruit d'une collaboration entre la FCCF et l'Université Laurentienne au Bureau des affaires francophones, avait pour but d'examiner vingt communautés francophones en situation minoritaire afin de déterminer les facteurs essentiels à leur vitalité culturelle et artistique, ainsi que de saisir la portée des interactions entre ces facteurs. Près de 2 775 répondants francophones, artistes, travailleurs culturels, amateurs et non-amateurs des arts ont été interpellés par des questions portant sur l'activité artistique et culturelle francophone dans leurs communautés. À l'issue de cette première phase, les facteurs ont révélé un niveau de vitalité culturelle qui peut se retrouver dans chacune des communautés préalablement indiquées. L'analyse des résultats de la Phase I a démontré que la vitalité dépend directement de la présence d'organismes francophones artistiques et culturels dans les communautés.

Facteurs de la vitalité culturelle franco-minoritaire

Les incontournables : les organismes, les écoles et la population francophones sont absolument nécessaires pour assurer la vitalité culturelle

Les renforts : l'appui de la municipalité et les programmes artistiques dans les écoles servent à renforcer les arts

Les entourages : les médias francophones et les lieux de productions et de diffusions artistiques sont importants dans la mesure où il y a des acteurs francophones qui s'en servent

Les universels : le niveau d'instruction, le revenu et l'emploi, soit les caractéristiques qui distinguent traditionnellement les amateurs et les non-amateurs des arts, ont un effet direct sur la vitalité

Le modèle des Pôles culturels et la Phase I

Le rapport de recherche, mars 2016 et son résumé peuvent être consultés sur le site [Web de la FCCF](#). La Phase II de l'étude a été entamée et sera achevée au printemps 2017.

Les consultations prébudgétaires

Dans le discours du Trône, le gouvernement a reconnu les arts et la culture comme un secteur clé de l'économie canadienne, offrant « des possibilités sans fin d'innovation et de résolution des problèmes ». Fort de cet engagement, la FCCF a fait part au représentant du ministre fédéral des Finances des priorités du secteur devant être considérées dans l'énoncé budgétaire. Un mémoire a été déposé au comité parlementaire des Finances ainsi qu'auprès du cabinet du ministre des Finances lors des consultations publiques. Le mémoire prébudgétaire contenait quatre recommandations dont trois ont été incluses dans les mesures d'investissement du budget : la reconnaissance du secteur, le statut de l'artiste et le soutien aux infrastructures culturelles.

L'annonce du budget fédéral a été bien accueillie par les membres de la FCCF où ces nouveaux investissements représentent la concrétisation des engagements électoraux du gouvernement.

AXE 3

DÉVELOPPER LES CAPACITÉS D'ACTION DE LA FCCF

Afin de maintenir ses ressources et d'en assurer la cohésion et la stabilité, la FCCF dispose d'un ensemble d'outils et de mécanismes nécessaires à la réalisation de son mandat. Pour cela, il est essentiel qu'elle renforce, à l'échelle nationale, les conditions favorisant la mise en œuvre de son plan stratégique, la diffusion de ses messages et la mobilisation de ses membres et de tous ses partenaires, optimisant ainsi la synergie entre toutes les composantes de notre secteur en vue de son développement continu et durable.

Gouvernance de la FCCF

La FCCF et ses membres ont entamé, à l'automne de 2015, un exercice de révision de sa gouvernance en vue d'en améliorer l'efficacité. Un comité de gouvernance a été mis sur pied afin de se pencher sur ce dossier avec l'appui d'un consultant externe. En juin 2016, lors du conseil national, les membres de la FCCF se prononceront sur la proposition émanant des travaux du comité.

Planification stratégique 2014-2019

L'année écoulée représente la deuxième année de planification stratégique qui traite d'une dizaine d'enjeux liés au secteur et qui ont été déterminés par les membres de la FCCF. L'évolution de l'écosystème social et économique dans lequel évolue le secteur des arts a certainement confirmé le frein que représentent ces enjeux au développement des arts, de la culture et des industries culturelles dans les CFA. Si les mesures pour y pallier sont déjà en place, par exemple pour le développement des publics, il n'en demeure pas moins que plusieurs facteurs peuvent restreindre l'accessibilité de tous les membres à ces mesures. En tenant compte de cet environnement, le bureau national a tenu plusieurs rencontres avec les principaux bailleurs de fonds dans le but d'assurer une veille des programmes de financement disponibles et à venir.

D'un autre côté, le nouveau gouvernement fédéral a pris des mesures positives afin d'assouplir et de faciliter l'accès aux programmes qui touchent au réseau de la FCCF. C'est ainsi que la FCCF a commencé à explorer davantage le volet international qui permettrait aux artistes des CFA de rayonner à l'extérieur du Canada.

Programmation 2017-2020

Les trois années de la présente programmation de la FCCF tirent à leur fin. Le bureau national a donc entamé, dès l'automne 2015, le processus de consultation des membres sur la prochaine programmation. Ce processus se poursuivra jusqu'à l'AGA 2016 au cours de laquelle le Conseil national de la FCCF adoptera les grandes orientations du secteur pour la période 2017-2020.

Le bureau national

L'équipe du bureau national a pris part à une séance de travail menée par un consultant et centrée sur l'action en profondeur en visant la consolidation de l'équipe. Les employées ont aussi participé à une séance de remue-méninges portant sur la programmation annuelle 2017-2020 afin de répertorier les dossiers de l'ensemble du personnel et d'encadrer les actions à poser pour les mois à venir.

La FCCF s'urbanise

Au cours de l'année, la FCCF a procédé à une refonte de son site Web. Il a été mis au goût du jour pour mieux répondre aux nouvelles normes mobiles et numériques. Le lancement du nouveau site a eu lieu au mois de janvier 2016. La nouvelle mouture du site de la FCCF a été très bien accueillie : les membres et les partenaires externes ont souligné, dans leurs commentaires, avoir été impressionnés et ravis des changements qui revitalisent la FCCF.

La FCCF sur le Web

Les communications sur les réseaux sociaux ont grandement augmenté l'influence de la FCCF dans les dossiers politiques et les enjeux du secteur des arts, de la culture et des industries culturelles auprès des intervenants clés : les partenaires gouvernementaux, le monde politique et le grand public. Les initiatives et les enjeux qui ciblent notre secteur et qui ont des répercussions ont été constamment relayés via nos réseaux sociaux, particulièrement Facebook et Twitter.

Par le biais de campagnes sur les réseaux sociaux, deux partenariats ont été conclus avec les Rendez-vous de la Francophonie (RVF) et l'ACELF durant le Mois de la Francophonie en mars 2016. Cela a augmenté notre visibilité auprès du grand public et d'autres secteurs de la francophonie canadienne en contribuant à accroître l'achalandage sur nos réseaux sociaux. La période électorale et la période postélectorale ainsi que la divulgation des résultats de Pôles culturels ont été marquantes : près de 680 interventions sur Facebook et 690 interventions sur Twitter lors de la publication du communiqué de presse sur le budget, et plus de 1 040 interventions sur Facebook et 1 350 interventions sur Twitter, et un niveau d'engagement élevé avec près de 40 interventions pour les Pôles culturels.

Comparativement à l'année précédente, la FCCF se retrouve avec un gain de 295 abonnés sur Facebook et de 551 abonnées sur Twitter avec la publication de plus de 3 000 gazouillis.





Fédération culturelle
canadienne-française

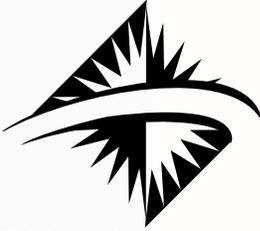
**MEMBRES DU RÉSEAU
DU SECTEUR DES ARTS,
DE LA CULTURE ET DES
INDUSTRIES CULTURELLES
DE LA FRANCOPHONIE
CANADIENNE**



MEMBRES DU RÉSEAU DU SECTEUR DES ARTS, DE LA CULTURE ET DES INDUSTRIES CULTURELLES DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE

Le réseau, c'est vingt-deux membres dont sept organismes artistiques nationaux représentant le théâtre, les arts visuels, la chanson/musique, l'édition et les arts médiatiques; treize organismes provinciaux et territoriaux voués au développement culturel et artistique de leurs régions et une plateforme regroupant trois réseaux de diffusion régionaux qui travaillent à favoriser et à accroître la circulation de nos artistes et le développement de publics partout au pays ainsi qu'une alliance de radios communautaires.

Le réseau, c'est aussi 3 125 artistes dans la francophonie canadienne au sein de plus d'un million de personnes vivant à l'extérieur du Québec qui déclarent avoir le français comme langue maternelle.



Fédération culturelle canadienne-française

Scènes francophones réunit une coalition de trois réseaux de diffusion : RADARTS [Acadie], Réseau Ontario et Réseau des grands espaces [Ouest]

W W W . f c c f . c a

RAPPORT ANNUEL 2015 - 2016 / FCCF

LISTE DES MEMBRES

ORGANISMES PROVINCIAUX ET TERRITORIAUX MEMBRES

Alliance culturelle de l'Ontario (ACO)
Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick (AAAPNB)
Association culturelle franco-manitobaine (ACFM)
Association franco-yukonnaise (AFY)
Centre culturel franco-manitobain (CCFM)
Conseil culturel et artistique francophone de la Colombie-Britannique (CCAFCB)
Conseil culturel fransaskois (CCF)
Conseil provincial des sociétés culturelles (CPSC)
Fédération culturelle acadienne de la Nouvelle-Écosse (FéCANE)
Fédération culturelle de l'Île-du-Prince-Édouard (FCIPE)
Fédération des Francophones de Terre-Neuve et du Labrador (FFTNL)
Fédération franco-ténoise (FFT)
Regroupement artistique francophone de l'Alberta (RAFA)

ORGANISMES NATIONAUX MEMBRES

Alliance des producteurs francophones du Canada (APFC)
Alliance nationale de l'industrie musicale (ANIM)
Association des groupes en arts visuels francophones (AGAVF)
Association des théâtres francophones du Canada (ATFC)
Front des réalisateurs indépendants du Canada (FRIC)
Regroupement des éditeurs canadiens-français (RECF)
Réseau national des galas et de la chanson (RNGC)

COALITION DE RÉSEAUX DE DIFFUSION

Scènes francophones (SC)
RADARTS
Réseau des grands espaces
Réseau Ontario

ALLIANCE DE RADIOS COMMUNAUTAIRES

Alliance des radios communautaires du Canada (ARC du Canada)

ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2016

LA FÉDÉRATION CULTURELLE CANADIENNE-FRANÇAISE

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Rapport de l'auditeur indépendant	1
États financiers	
État des résultats	3
État de l'évolution de l'actif net	4
État de la situation financière	5
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8
Commentaire de l'auditeur indépendant concernant l'information financière supplémentaire	15
Information financière supplémentaire	
Produits et charges – projets spéciaux	16

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux associations membres de
La Fédération culturelle canadienne-française

Nous avons effectué l'audit des états financiers de La Fédération culturelle canadienne-française, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2016 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Marcil Lavallée

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
Le 17 juin 2016

Marcil Lavallée

OTTAWA
400-1420 place Blair Place
Ottawa ON K1J 9L8

T 613 745-8387
F 613 745-9584

BHD / IAPA
Nos partenaires canadiens et internationaux
Our Canadian and International Partners

Comptables professionnels agréés
Chartered Professional Accountants

Marcil-Lavallee.ca

LA FÉDÉRATION CULTURELLE CANADIENNE-FRANÇAISE

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2016

3

	Fonds général	Fonds d'immeuble	2016 Total	2015 Total
SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS				
Programmation de base				
Ministère du Patrimoine canadien				
- PALO	645 000 \$	- \$	645 000 \$	645 000 \$
Projets spéciaux				
Ministère du Patrimoine canadien				
- PALO et DCI	93 600	-	93 600	42 900
Conseil des arts du Canada	35 800	-	35 800	53 591
Conseil des arts de l'Ontario	12 000	-	12 000	-
Autres	4 990	-	4 990	-
	146 390	-	146 390	96 491
AUTRES PRODUITS (note 3)	42 943	1 733	44 676	45 434
	834 333	1 733	836 066	786 925
CHARGES				
Programmation de base				
Salaires et avantages sociaux	339 141	-	339 141	309 756
Déplacements	175 898	-	175 898	174 677
Frais d'administration	91 461	-	91 461	92 602
Honoraires	90 906	-	90 906	97 256
Publicité et promotion	12 936	-	12 936	21 418
Frais d'administration imputés aux projets spéciaux (note 8)	(24 310)	-	(24 310)	(4 067)
	686 032	-	686 032	691 642
Projets spéciaux	146 390	-	146 390	96 491
	832 422	-	832 422	788 133
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	1 911 \$	1 733 \$	3 644 \$	(1 208) \$

LA FÉDÉRATION CULTURELLE CANADIENNE-FRANÇAISE

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2016

4

	Fonds général		Réserve de stabilisation des emplois	Fonds d'immeuble	Fonds d'éventualités	2016 Total	2015 Total
	Non affecté	Investis en immobilisations					
SOLDE AU DÉBUT	- \$	12 483 \$	46 476 \$	107 146 \$	46 397 \$	212 502 \$	213 710 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	4 831	(2 920)	-	1 733	-	3 644	(1 208)
Investissement en immobilisations	(3 408)	3 408	-	-	-	-	-
Virement interfonds	(1 423)	-	-	-	1 423	-	-
SOLDE À LA FIN	- \$	12 971 \$	46 476 \$	108 879 \$	47 820 \$	216 146 \$	212 502 \$

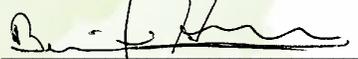
LA FÉDÉRATION CULTURELLE CANADIENNE-FRANÇAISE

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE 31 MARS 2016

5

	Fonds général	Fonds d'immeuble	Fonds d'éventualités	2016 Total	2015 Total
ACTIF					
ACTIF À COURT TERME					
Encaisse	112 969 \$	- \$	- \$	112 969 \$	114 009 \$
Débiteurs (note 4)	48 870	-	-	48 870	70 064
Subventions et contributions à recevoir	16 000	-	-	16 000	20 000
Frais payés d'avance	1 802	-	-	1 802	1 750
Avance (dû) interfonds, sans intérêt	(55 111)	7 291	47 820	-	-
	124 530	7 291	47 820	179 641	205 823
PLACE DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE INC. - 201 actions ordinaires	-	9 530	-	9 530	7 797
AVANCES à Place de la francophonie canadienne Inc., sans intérêt ni modalité de remboursement	-	92 058	-	92 058	92 058
IMMOBILISATIONS (note 5)	12 971	-	-	12 971	12 483
	12 971	101 588	-	114 559	112 338
	137 501 \$	108 879 \$	47 820 \$	294 200 \$	318 161 \$

AU NOM DU CONSEIL DE DIRECTION

 , administrateur

 , administrateur

LA FÉDÉRATION CULTURELLE CANADIENNE-FRANÇAISE

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 MARS 2016

6

	Fonds général	Fonds d'immeuble	Fonds d'éventualités	2016 Total	2015 Total
PASSIF					
PASSIF À COURT TERME					
Créditeurs et frais courus (note 7)	74 054 \$	- \$	- \$	74 054 \$	32 364 \$
Subventions et contributions reportées (note 9)	4 000	-	-	4 000	73 295
	78 054	-	-	78 054	105 659
ACTIF NET					
Non affecté	-	-	-	-	-
Affectations internes					
Investis en immobilisations	12 971	-	-	12 971	12 483
Réserve de stabilisation des emplois	46 476	-	-	46 476	46 476
Fonds d'immeuble	-	108 879	-	108 879	107 146
Fonds d'éventualités	-	-	47 820	47 820	46 397
	59 447	108 879	47 820	216 146	212 502
	137 501 \$	108 879 \$	47 820 \$	294 200 \$	318 161 \$

Engagements contractuels (note 13) et Éventualités (note 14)

LA FÉDÉRATION CULTURELLE CANADIENNE-FRANÇAISE

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2016

7

	2016	2015
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	3 644 \$	(1 208) \$
Ajustement pour :		
Amortissement des immobilisations	2 920	3 259
Quote-part du bénéfice net de la Place de la francophonie canadienne Inc.	(1 733)	(2 022)
	4 831	29
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :		
Débiteurs	21 194	(48 763)
Subventions et contributions à recevoir	4 000	26 965
Frais payés d'avance	(52)	2 374
Créditeurs et frais courus	41 690	(27 085)
Subventions et contributions reportées	(69 295)	73 295
	2 368	26 815
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	(3 408)	-
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(1 040)	26 815
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	114 009	87 194
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	112 969 \$	114 009 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Fédération est constituée comme organisme sans but lucratif en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif. La Fédération a pour mission d'assurer et de maintenir de façon continue l'évolution culturelle et artistique des communautés canadiennes-françaises. La Fédération est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et, à ce titre, est exonérée d'impôt.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

La Fédération applique les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) selon la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Comptabilité par fonds

La Fédération comptabilise ses opérations dans trois fonds : le Fonds général en vue d'exercer ses activités courantes, le Fonds d'immeuble afin de gérer le placement et les avances de la Fédération dans Place de la francophonie canadienne Inc. et le Fonds d'éventualités afin de pouvoir faire face à des événements imprévus ou à des urgences au sein de la Fédération.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers selon les NCOSBL exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés.

Constataion des produits

La Fédération comptabilise les subventions et contributions selon la méthode du report. Les subventions et contributions affectées sont constatées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Tous les autres produits sont constatés lorsqu'ils sont gagnés.

Ventilation des charges

La Fédération ventile une partie de ses charges de fonctionnement général selon des clés de répartition qu'elle juge adaptées à chaque type de charge qu'elle utilise. Les clés de répartition utilisées pour ventiler ces charges sont principalement les suivantes :

- Frais d'administration – selon le budget approuvé à l'accord de contribution, lequel est établi en fonction des besoins réels de la Fédération pour chaque projet.

Services reçus à titre de bénévole

La Fédération ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'elle reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. Les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de l'organisme.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

La Fédération évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées aux résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs et des subventions et contributions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et frais courus.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. La Fédération détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si c'est le cas, elle réduit la valeur comptable de l'actif à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif ou au prix qu'elle pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture selon le plus élevé des deux montants. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

La Fédération comptabilise ses coûts de transaction aux résultats de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont présentés en réduction de la valeur comptable de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument en vertu de la méthode linéaire.

Placement

Le placement dans les actions de Place de la francophonie canadienne Inc., une entreprise à but lucratif satellite qui exploite un immeuble locatif, est comptabilisé à la valeur de consolidation. Le placement est augmenté de la quote-part du bénéfice net et diminué de la perte nette et des dividendes versés ou déclarés par Place de la francophonie canadienne Inc.

LA FÉDÉRATION CULTURELLE CANADIENNE-FRANÇAISE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2016

10

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties sur la durée de vie utile estimative selon les méthodes, taux annuel et période suivants :

	Méthodes	Taux ou période
Équipement informatique	Solde dégressif	20 %
Améliorations locatives	linéaire	durée restante du bail plus une option

Réduction de valeur des immobilisations

La Fédération comptabilise en charges une réduction de valeur à l'état des résultats lorsqu'une immobilisation n'a plus aucun potentiel de service à long terme. La réduction comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation sur sa valeur résiduelle.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Fédération consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes peuvent fluctuer entre le positif et le négatif.

3. AUTRES PRODUITS

	Fonds général	Fonds d'immeuble	2016	2015
Cotisations des membres	22 000 \$	- \$	22 000 \$	22 000 \$
Location d'espace	12 960	-	12 960	10 200
Inscriptions – assemblée annuelle	545	-	545	3 700
Divers	7 438	-	7 438	7 512
Quote-part du bénéfice net de Place de la francophonie canadienne Inc.	-	1 733	1 733	2 022
	42 943 \$	1 733 \$	44 676 \$	45 434 \$

4. DÉBITEURS

	2016	2015
Comptes clients	41 115 \$	53 035 \$
Sommes à recevoir de l'État	7 755	17 029
	48 870 \$	70 064 \$

LA FÉDÉRATION CULTURELLE CANADIENNE-FRANÇAISE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2016

11

5. IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissement cumulé	2016	2015
Équipement informatique	54 224 \$	42 496 \$	11 728 \$	10 826 \$
Améliorations locatives	8 421	7 178	1 243	1 657
	62 645 \$	49 674 \$	12 971 \$	12 483 \$

L'amortissement des immobilisations comptabilisé à l'état des résultats de l'exercice courant s'élève à 2 920 \$ (2015 : 3 259 \$).

6. MARGE DE CRÉDIT

La Fédération dispose d'une marge de crédit autorisée de 200 000 \$ qui porte intérêt au taux préférentiel plus 2,5 % et qui n'est pas utilisée en date de la fin de l'exercice. Cette marge de crédit est garantie par une convention de sûreté générale et par les débiteurs et est renouvelable annuellement.

7. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2016	2015
Créditeurs et frais courus	65 894 \$	24 982 \$
Sommes à remettre à l'État	8 160	7 382
	74 054 \$	32 364 \$

8. VENTILATION DES CHARGES

Des frais d'administration d'un montant total de 24 310 \$ (2015 : 4 067 \$) ont été répartis aux projets spéciaux de la façon suivante :

	2016	2015
Table des organismes nationaux des arts et de la culture (TONAC)	3 299 \$	3 299 \$
La Médiation culturelle en francophonie canadienne	2 711	268
Rencontre du secteur de la danse (activité de développement professionnel, de réseautage et de réflexion sur l'accès au marché)	-	500
Dynamisme des arts et de la culture au sein de pôles culturels dans la francophonie canadienne	18 300	-
	24 310 \$	4 067 \$

LA FÉDÉRATION CULTURELLE CANADIENNE-FRANÇAISE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2016

12

9. SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS REPORTÉES

	2016	2015
Solde au début	73 295 \$	- \$
Plus : montant reçu au cours de l'exercice	-	73 295
Moins : montant reconnu comme produit au cours de l'exercice	(69 295)	-
Solde à la fin	4 000 \$	73 295 \$

10. DONS EN SERVICES

La Fédération ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'elle reçoit d'employés et de bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2016, les employés et les bénévoles de la Fédération ont contribué l'équivalent de 4 673 \$ et de 32 575 \$ respectivement (2015 : 2 246 \$ et 30 000 \$) à titre de dons en services par le biais d'heures supplémentaires non rémunérées.

Les dons en services, qui ne sont pas comptabilisés aux états financiers, concernent les activités suivantes :

	2016	2015
Programmation de base		
Axe 1 – Améliorer la position des arts et de la culture	12 743 \$	9 574 \$
Axe 2 – Renforcer les capacités des membres	10 168	9 574
Axe 3 – Développer les capacités d'action de la Fédération	14 337	13 148
	37 248 \$	32 296 \$

11. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour la Fédération sont liés aux débiteurs. La Fédération consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités.

De plus, la Fédération évalue la condition financière de ses clients sur une base continue et examine l'historique de crédit de tout nouveau client. La Fédération établit une provision pour créances douteuses en tenant compte du risque de crédit de clients particuliers, des tendances historiques et d'autres informations. Environ 92 % des comptes clients sont à recevoir de deux entités importantes. La Fédération estime qu'il n'y a aucun risque important découlant de cette situation.

LA FÉDÉRATION CULTURELLE CANADIENNE-FRANÇAISE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2016

13

11. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. La Fédération est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixes et à taux d'intérêt variables. Les instruments à taux d'intérêt fixes assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur et ceux à taux d'intérêt variables à un risque de flux de trésorerie. La Fédération n'utilise pas d'instruments financiers dérivés pour neutraliser les incidences de ce risque.

La Fédération utilise une marge de crédit comportant un taux d'intérêt variable. Conséquemment, elle encourt un risque de taux d'intérêt en fonction de la fluctuation du taux d'intérêt préférentiel. Cependant, une variation de 1 % du taux préférentiel n'aurait pas une incidence significative sur les résultats et la situation financière de la Fédération.

12. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2016, un loyer de 44 220 \$ (2015 : 45 962 \$) a été payé à la Place de la Francophonie canadienne Inc., une société satellite. De plus, des frais de gestion de 5 763 \$ (2015 : 5 763 \$) ont été facturés à cette société.

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

13. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Les engagements pris par la Fédération en vertu de baux et de contrats totalisent 46 500 \$ et les versements approximatifs à effectuer au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :

2017	40 900 \$
2018	3 800 \$
2019	900 \$
2020	900 \$

LA FÉDÉRATION CULTURELLE CANADIENNE-FRANÇAISE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2016

14

14. ÉVENTUALITÉS

Montants octroyés en vertu d'ententes

Dans le cours normal de ses activités, la Fédération signe des ententes en vertu desquelles des montants lui sont octroyés pour l'exécution de projets qui sont assujettis à des restrictions qui régissent l'utilisation des fonds. Les bailleurs de fonds peuvent effectuer un audit des registres comptables de la Fédération pour s'assurer du respect de ces modalités. Dans l'éventualité où des montants pourraient faire l'objet de remboursements à un organisme de financement, les ajustements nécessaires seront affectés à l'exercice au cours duquel ils seront constatés.

Caution

La Fédération s'est portée garante conjointement avec trois autres organismes, jusqu'à concurrence de 820 000 \$, de l'hypothèque consentie à la Place de la francophonie canadienne Inc. De plus, la Fédération a une obligation de partager le déficit advenant la fin des opérations de la société.

COMMENTAIRE DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT CONCERNANT L'INFORMATION FINANCIÈRE SUPPLÉMENTAIRE

Les états financiers de La Fédération culturelle canadienne-française et notre rapport de l'auditeur indépendant portant sur ces états financiers sont présentés dans la section précédente de ce document.

Sur la base des informations fournies par la direction, nous avons compilé l'information financière supplémentaire. Nous n'avons pas réalisé une mission d'audit ou d'examen à l'égard de l'information financière supplémentaire et, par conséquent, nous n'exprimons aucune assurance à leur sujet.

Le lecteur doit garder à l'esprit que l'information financière supplémentaire n'est pas requise pour atteindre l'objectif d'une image fidèle de la situation financière, des résultats et des flux de trésorerie de La Fédération culturelle canadienne-française selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et que l'information financière supplémentaire risque de ne pas convenir à ses besoins.

Marcil Lavallée

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
Le 17 juin 2016

Marcil Lavallée

OTTAWA

400-1420 place Blair Place
Ottawa ON K1J 9L8

T 613 745-8387
F 613 745-9584

Comptables professionnels agréés
Chartered Professional Accountants

BHD / IAPA

Nos partenaires canadiens et internationaux
Our Canadian and International Partners

Marcil-Lavallee.ca

LA FÉDÉRATION CULTURELLE CANADIENNE-FRANÇAISE

INFORMATION FINANCIÈRE SUPPLÉMENTAIRE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2016

(non audité – voir commentaire p. 15)

16

	2016	2015
PRODUITS ET CHARGES – PROJETS SPÉCIAUX		
DYNAMISME DES ARTS ET DE LA CULTURE AU SEIN DE PÔLES CULTURELS DANS LA FRANCOPHONIE CANADIENNE		
Produits		
Ministère du Patrimoine canadien (PALO)	53 500 \$	- \$
Conseil des arts du Canada	27 300	-
Conseil des arts de l'Ontario	12 000	-
Centre canadien de recherche sur les francophonies en milieu minoritaire de l'Université de Régina	4 990	-
	97 790	
Charges		
Honoraires	78 502	-
Frais d'administration	18 300	-
Déplacements	988	-
	97 790	
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	- \$	- \$

TABLE DES ORGANISMES NATIONAUX DES ARTS ET DE LA CULTURE (TONAC)

Produits		
Ministère du Patrimoine canadien (PALO)	25 000 \$	25 000 \$
Charges		
Honoraires	19 022	18 111
Frais d'administration	3 299	3 299
Déplacements	2 679	3 590
	25 000	25 000
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	- \$	- \$

LA FÉDÉRATION CULTURELLE CANADIENNE-FRANÇAISE

INFORMATION FINANCIÈRE SUPPLÉMENTAIRE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2016

(non audité – voir commentaire p. 15)

17

	2016	2015
LA MÉDIATION CULTURELLE EN FRANCOPHONIE CANADIENNE		
Produits		
Conseil des arts du Canada	- \$	18 000 \$
Ministère du Patrimoine canadien (PALO)	15 100	17 900
	15 000	35 900
Charges		
Déplacements	6 837	13 507
Autres frais (production, diffusion)	4 051	6 615
Frais d'administration	2 712	268
Honoraires	1 500	15 510
	15 100	35 900
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	- \$	- \$

RENCONTRE DU SECTEUR DE LA DANSE (ACTIVITÉ DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL, DE RÉSEAUTAGE ET DE RÉFLEXION SUR L'ACCÈS AU MARCHÉ)

Produits		
Conseil des arts du Canada	8 500 \$	20 000 \$
Charges		
Honoraires	4 477	9 088
Déplacement, hébergement et frais de séjour	4 023	9 056
Frais de rencontre (salle, activités)	-	1 356
Coûts opérationnels	-	500

LA FÉDÉRATION CULTURELLE CANADIENNE-FRANÇAISE

INFORMATION FINANCIÈRE SUPPLÉMENTAIRE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2016

(non audité – voir commentaire p. 15)

18

	2016	2015
RENCONTRE DES ORGANISMES NATIONAUX DE SERVICES AUX ARTS (ONSA)		
Produits		
Conseil des arts du Canada	- \$	15 591 \$
Charges		
Honoraires	-	15 591
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	- \$	- \$
TOTAL DES PRODUITS – PROJETS SPÉCIAUX	146 390 \$	96 491 \$
TOTAL DES CHARGES – PROJETS SPÉCIAUX	146 390	96 491
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	- \$	- \$

ÉQUIPE DU BUREAU NATIONAL

DIRECTION GÉNÉRALE

Maggy Razafimbahiny

CHEF DES COMMUNICATIONS

Kadé Rémy

ADJOINTE AUX SERVICES ADMINISTRATIFS

Raïssa Leyan'Simbi

DIRECTION ADJOINTE

Carol Ann Pilon

COORDONNATRICE DES SERVICES ADMINISTRATIFS

Josée Létourneau



Crédit photo : Jehu Productions



REMERCIEMENTS

Nous remercions les membres du réseau de la FCCF, l'équipe du bureau national, les consultants et les bénévoles qui nous appuient dans la poursuite de nos activités et initiatives. Leur créativité, leur engagement et leur dynamisme font en sorte que la FCCF reste innovatrice et vivante au cœur des arts et de la culture au sein de la francophonie canadienne.

Un grand merci aux partenaires gouvernementaux et associatifs qui nous permettent d'accroître les actions de la FCCF afin de continuer à réaliser ses objectifs et d'atteindre ses résultats visés.

PARTENAIRES GOUVERNEMENTAUX

Centre national des arts
Commissariat aux langues officielles
Conseil des arts du Canada
Conseil des arts de l'Ontario
Ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick
Office national du film du Canada
Patrimoine canadien
Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes du gouvernement du Québec
Société Radio-Canada
Téléfilm Canada
Gouvernement de l'Ontario
La Cité universitaire francophone

PARTENAIRES ASSOCIATIFS

Association canadienne d'éducation de langue française
Association canadienne des organismes artistiques
Rendez-vous de la Francophonie
Centre de la francophonie des Amériques
Coalition canadienne des arts
Coalition pour la diversité culturelle
Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada
Fédération nationale des conseils scolaires francophones
Les Arts et la Ville
UNESCO

LISTE DES SIGLES

ACELF : Association canadienne d'éducation de langue française
ACO : Alliance culturelle de l'Ontario
AGA : Assemblée générale annuelle
AGAVF : Association des groupes en arts visuels francophones
CAC : Conseil des arts du Canada
CAO : Conseil des arts de l'Ontario
CCA : Coalition canadienne des arts
CFA : Centre de la francophonie des Amériques
CFA : Communautés francophones et acadiennes
CRTC : Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
MVF : Musique vocale francophone
ONF : Office national du film
ONSA : Organismes nationaux de services aux arts
SAIC : Secrétariat des affaires intergouvernementales du Canada
TOA : Table des organismes artistiques
TOC : Table des organismes culturels
TONAC : Table des organismes nationaux des arts et de la culture



Fédération culturelle
canadienne-française



Place de la francophonie

450, rue Rideau, bureau 405
Ottawa (Ontario) K1N 5Z4
T 613 241-8770
SF 1-800-267-2005

www.fccf.ca

